



LE SAINTE ANNE

Prieuré Sainte-Anne
Avenue de Beauvais
22100 LANVALLAY



Tél. 02.96.39.56.70
Fax. 02.96.39.99.53
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Paraît le dernier dimanche du mois

Lanvallay, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Guer, Rennes, Ecole Sainte-Marie, Cours Sainte-Anne

E
D
I
T
O
R
I
A
L

Par M. l'abbé Pierre Barrère

Paroles courtes qui en disent long.

Trois évêques en France ont une certaine réputation d'ouverture par rapport à la tradition catholique. Il s'agit de Mgr CENTÈNE (Vannes), Mgr AILLET (Bayonne) et Mgr REY (Toulon). Sans vouloir examiner le bien fondé de cette réputation, les propos de l'évêque de Langres, Mgr GUENELEY, avant la conférence épiscopale qui devait débiter à Lourdes ne sont pas passés inaperçus. Ces propos démontrent, s'il en est besoin, que la *dictature de la collégialité* est bien une réalité destinée à paralyser les initiatives épiscopales trop favorables à la tradition. Les évêques, on le sait, sont *en soi* les chefs de leur diocèse, mais aujourd'hui, *en fait*, ils ont pris l'habitude de se ranger, sans trop de résistance, à la loi du nombre qui est toujours manipulée par un très petit nombre d'ultra modernistes

(hasard !).

Mais qu'a donc dit l'évêque de Langres ? Ecoutez bien c'est très instructif : « *Monseigneur CENTÈNE, on l'a fait plier. Monseigneur AILLET, on lui donne trois ans. Après, nous verrons. Dominique REY, son diocèse finira par couler !* » .

Pas besoin de s'étonner si en France l'Eglise se meurt, la machine collégiale fonctionne bien et broie toute velléité de résistance. Alors quel est le remède ? Il faut des hommes mitrés qui brisent cette mauvaise démocratie dans l'Eglise et agissent avec l'indépendance propre à des chefs. On les attend toujours mais nul doute que lorsqu'ils arriveront, l'Eglise ira bien mieux. //

J'endurcirai le cœur de Pharaon ...

Moïse et Pharaon

Quand Dieu commanda à Moïse d'aller trouver Pharaon et de lui signifier sa volonté de libérer son peuple pour qu'il puisse lui offrir un sacrifice dans le désert, Dieu lui annonça aussi que cela ne se ferait pas sans difficultés : « *Je sais que le Roi d'Egypte ne vous laissera pas aller si ce n'est forcé par une main puissante. J'étendrai ma main et je frapperai l'Egypte par toutes sortes de prodiges que je ferai au milieu d'elle, après quoi il vous laissera aller* » (Ex. III, 19-20). Puis, ordonnant à Moïse de retourner en Egypte pour accomplir sa mission auprès du Pharaon, il lui rappela que le cœur du pharaon serait rebelle à l'ordre divin par ces mots « *Et moi, j'endurcirai son cœur et il ne laissera pas aller le peuple* » (Ex. IV, 21).

Nous connaissons la suite : il faudra que Dieu



aille jusqu'au bout de la dixième plaie, la mort des premiers-nés d'Egypte, pour que Pharaon, enfin, cède et s'incline devant la volonté de Dieu en laissant partir les hébreux du pays d'Egypte. Et encore ! A peine les hébreux partis, le pharaon regretta son geste et pourchassa les Hébreux avec son armée comme Dieu l'avait prédit à Moïse : « *Et j'endurcirai le cœur de Pharaon, et il vous poursuivra ; je ferai éclater ma gloire dans Pharaon et dans toute son armée, et les Egyptiens sauront que je suis le Seigneur* » (Ex. XIV, 4).

L'histoire se répète.

Trois mille cinq cent ans plus tard : Dieu attend toujours la libération de son Eglise de l'esclavage des idéologies modernistes afin que ses enfants puissent l'honorer sans contraintes dans son Eglise et lui offrir des sacrifices dans le désert, c'est-à-dire hors des contrées néo-modernistes, loin de ces lieux infectés par les erreurs et les hérésies. Et les châtements

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

continuent de s'abattre sur ceux qui refusent de se soumettre à la volonté divine. Devant l'évidence de ces malheurs qui frappent tout le peuple, ils continuent d'endurcir leur cœur et refusent, pour certains au moins, de reconnaître cette volonté divine. « *Quos vult perdere Jupiter dementat* » « Jupiter rend fou ceux qu'il veut perdre » disait la sagesse latine.

En ce qui nous concerne, arrêtons nous sur quelques chiffres concernant l'Eglise en France et comprenons la réalité terrible qu'ils représentent.

Perte de la pratique de la Foi

De 1968 à 2008, soit en quarante ans d'après-concile, l'Eglise en France a perdu 95 % de ses catholiques pratiquants. Il ne reste que 5 % de fidèles réguliers. S'il y a encore des jeunes parmi ces pratiquants réguliers, il faut constater que la moyenne d'âge va toujours grandissante : la transmission de la Foi aux jeunes générations, globalement, ne s'est pas faite.

Disparition du clergé

De 1970 à 2007, le nombre des prêtres diocésains en activité en France est passé de 37 555 à 15 341, soit une perte de plus de 22 000 prêtres. La moyenne d'âge actuelle de ces prêtres en activité est supérieure à 70 ans : en effet dans ces chiffres sont comptés ceux qui, ayant déjà l'âge de la retraite, sont maintenus en situation d'activité. Pour le diocèse de Saint Brieuc, on comptait au début de l'année 112 prêtres en activité contre environ 900 dans les années cinquante. Vu leur âge et le peu de relève, il est clair que la situation va en empirant avec le temps.

Vers la disparition de l'Eglise en France ?

Les conséquences matérielles de cette disparition de la Foi en France sont là : de nombreux diocèses voient leur existence même menacée : certaines estimations prévoient que, d'ici 2014, un tiers des diocèses de France auront disparus au moyen de regroupements géographiques. Le patrimoine religieux immobilier fond comme neige au soleil pour compenser les pertes financières dues à la diminution de fidèles, et, par conséquent, du denier du culte. Actuellement, dans certains diocèses plus touchés comme celui de Langres, certains prêtres se voient confier des secteurs paroissiaux pouvant regrouper jusqu'à 60 paroisses !

La vie chrétienne sans prêtre

Une autre conséquence de cette situation catastrophique est l'organisation de la vie chrétienne sans prêtre. De gré ou de force, les prêtres confient leurs fonctions aux laïcs, qui seront alors parfois ordonnés diacres pour ce faire. Ainsi, si les baptêmes restent encore souvent le fait du prêtre ou d'un diacre (encore que les enfants soient de moins en moins portés sur les fonts baptismaux), la confession auriculaire a été bien souvent remplacée par des absolutions collectives avant de disparaître en pratique, l'Eucharistie est distribuée

par des laïcs au cours de non-messes (les fameuses ADAP : Assemblée Dominicale en l'Absence de Prêtre), le nombre des messes célébrées diminue d'autant plus vite qu'au nombre décroissant de prêtres, s'ajoute les concélébrations : autant de messes qui ne seront pas dites.

Les malades ne sont plus visités par le prêtre mais par des laïcs engagés qui leur portent la communion (et pour la confession ?!), le catéchisme, la préparation aux sacrements, tout cela est confié aux mains des laïcs.

La mort laïcisée

C'est ainsi que, de plus en plus, les funérailles sont célébrées sans prêtre et donc sans messe. Des laïcs célèbrent les obsèques, organisant la prière et les cérémonies à la mémoire du défunt. Lorsque le prêtre peut être présent, il n'est pas rare de le voir seulement assister à la cérémonie prise en main par les laïcs. L'accompagnement du corps au cimetière par le prêtre est désormais l'exception, rarissime même.

Les messes pour les défunts ne seront plus célébrées à chaque décès mais regroupées en une seule pour tout les défunts de périodes plus ou moins longues. Ainsi il n'est pas rare que le prêtre réunisse toutes les intentions pour les défunts en une seule messe mensuelle.

Et pourtant, que de bien peut-être fait à l'occasion d'un décès ! En effet, malgré l'abandon effrayant de la pratique religieuse, 52 % des Français souhaitent encore une cérémonie religieuse pour leurs obsèques. Les catholiques non-pratiquants (et les non catholiques) se retrouvent donc régulièrement, par la force des choses, dans les églises pour le temps d'une cérémonie. Qui donc sera là pour les rappeler à leurs devoirs dans ces moments où ils se voient forcés de penser aux réalités les plus essentielles de l'existence ? Qui les ramènera au sens chrétien de leur existence ?

Les fidèles, qui ont encore gardé quelque chose du bon sens religieux, sont heurtés de cet abandon du prêtre de ses fonctions de prier pour les vivants et pour les morts. Ils refusent d'être « enterrés comme des chiens » et réclament la présence du prêtre à la mort de leurs proches. La mort en effet nous replace devant les vérités essentielles, devant l'éternité, devant Dieu. La précarité de la condition de l'homme, exilé dans cette vallée de larmes, se fait sentir avec plus d'acuité. La mort nous rappelle que l'homme a besoin de Dieu.

Parce Domine

Les nouveaux Pharaons sont dans l'Eglise et les châtiments divins frappent premièrement le peuple chrétien lui-même. Seul le retour de l'Eglise à sa pleine Tradition posera les principes de la libération tant attendue. C'est un des bienfaits espérés de notre troisième croisade de chapelets. « *Parce Domine, parce populo tuo !* »

Ab. Jean-Baptiste Frament

Bienfaisant Arius !

Imperturbable, le cycle liturgique entame une nouvelle révolution et se fait l'admirable pédagogue des âmes, prenant soin d'attirer notre attention, de guider nos pas, de diriger notre regard intérieur vers le mystère fondamental du Fils de Dieu fait homme. Cette vérité revêt une place centrale dans la religion chrétienne, au point qu'elle a dû faire l'objet d'un grand nombre de déclarations dogmatiques au cours de l'Histoire, toutes les fois que des Chrétiens, s'éloignant de la saine intelligence de la foi, ont échoué, victimes de leur imprudence, sur d'obscurs rivages aux antipodes du Christianisme.

Mais les siècles passant, on a pu se demander si l'abondance des formules dogmatiques, la trop grande précision dans les définitions, en un mot si l'usage fréquent de la fonction magistérielle visant à conserver le dépôt révélé, n'a pas été au final une entrave à l'expression d'une foi vivante. En d'autres mots, c'est tout le problème de la relation entre dogme et foi qui se trouve ainsi posé.

On s'attachera dans un premier temps à opérer un examen critique de la thèse selon laquelle le dogme, en vertu de son caractère strict, définitif et obligatoire opèrerait une réduction du dépôt révélé, jouant ainsi au final contre la foi ; puis dans un second temps, on illustrera le rôle positif du dogme dans l'intelligence de la foi à travers l'exemple de la crise arienne du IV^e siècle et de la réponse apportée alors par le Magistère.

1. Le dogme, une falsification humaine ?

La société contemporaine est largement influencée par une modernité que le philosophe Emmanuel Kant illustre à merveille à deux siècles de distance. La pensée de Kant se caractérise en effet par une opposition radicale au dogmatisme philosophique qui se traduirait, selon lui, par le refus de la pensée de réfléchir à ses conditions de possibilité. Le philosophe de Königsberg n'hésite pas à transposer cela dans la sphère religieuse : une religion qui proclame des dogmes traduit par là même une "attitude païenne", car *toute foi d'Eglise, en tant qu'elle fait passer des dogmes simplement statutaires pour des dogmes religieux essentiels, a une certaine dimension de paganisme : celui-ci consiste en effet à faire passer l'inessentiel de la religion pour essentiel.* (KANT : Le conflit des Facultés, 1^{ère} partie). On retrouve chez Kant tout l'héritage de la Réforme, cette tentation agnostique de refuser par principe une institution, une société visible et hiérarchique qui serait garante de l'invisible et insaisissable Parole de Dieu : l'Eglise.

Dans le même sillage, le protestant Karl Barth situe le dogme chrétien sur un plan purement humain et lui refuse une quelconque valeur : *dans les dogmes - écrit-il - c'est l'Eglise du passé qui parle : elle définit,*

c'est-à-dire qu'elle enferme dans les dogmes, la vérité révélée, la Parole de Dieu. Et par là même, cette Parole de Dieu devient parole humaine, certes hautement importante, mais parole seulement humaine. La Parole divine est au-dessus du dogme comme le ciel est au-dessus de la terre. (K. BARTH: Dogmatique).

Plus près de nous, des théologiens de renom engagés à divers titres dans plusieurs réformes post conciliaires vont dans une direction analogue, refusant toute portée positive au dogme chrétien : ainsi le Jésuite Louis Bouyer selon lequel *il n'y aurait pas d'idée plus étrangère aux anciens que cette idée moderne, que la multiplication des définitions (dogmatiques), par elle-même, constituerait un progrès positif. Cette prolifération correspond bien davantage, dans leurs perspectives, aux cicatrices inévitables que laissent, sur le corps de la vérité, les erreurs dont elle a triomphé.* (L. BOUYER: L'Eglise de Dieu, Cerf, Paris).

A y regarder de près, ces différentes attitudes reposent sur un présupposé : celui d'un refus net et a priori du pouvoir, essentiel à l'intelligence, de définir ce qui est, la nature intime du réel ; comme si la définition constituait en soi non seulement un acte violant la nature même de la liberté, mais encore une falsification de l'objet même des investigations de la raison.

C'est oublier que tout jugement humain - ainsi que saint Thomas d'Aquin l'explique - repose comme en son fondement sur le principe de non-contradiction : *une chose ne peut pas être et ne pas être en même temps et sous le même rapport ;* exprimer une réalité, qu'elle soit purement naturelle, ou qu'elle touche à la vie intime de Dieu, c'est affirmer cette réalité en niant ce qui la contredit formellement : cette négation est à la racine de notre mode d'expression logique du réel.

Le sens commun témoigne d'ailleurs de ce fait : on définit traditionnellement le concept "homme" par le terme "animal rationnel", or "rationnel" n'est autre que l'expression de la négation de l'animalité pure, absolue, dans l'homme. Rien *d'inessentiel*, rien de défectueux dans la définition, et donc dans le dogme, mais au contraire, un approfondissement progressif et lumineux de la science de Dieu.

En effet, dans la tradition chrétienne, le dogme relève avant tout de l'intelligence de la foi, c'est à dire de la pénétration, de la saisie lente, laborieuse, progressive - et toujours imparfaite - du mystère de Dieu. L'Eglise, lorsqu'elle définit solennellement une vérité nouvelle comme appartenant formellement au dépôt de la foi, ne fait en fait que faire passer de l'implicite à l'explicite une réalité déjà contenue, mais comme en germe, dans la Révélation: ainsi la définition de l'Immaculée Conception repose sur la salutation de l'Ange à Marie :

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

“pleine de grâce”, et cette seule mention recèle la priation de la faute originelle.

En d'autres termes, par le dogme qui affirme une réalité surnaturelle et nie la proposition contradictoire, ma connaissance et donc ma relation à Dieu s'approfondit, mon union à la réalité même de Dieu s'en trouve renforcée, consolidée, je suis d'autant plus dans le vrai, bien que ce vrai, dans l'expérience concrète que j'en fais, soit encore enveloppé par les abysses obscures de la foi théologique...

Le dogme comme intelligence de la foi, immersion dans la vie même de Dieu : la crise arienne du IV^{ème} siècle et ses condamnations en constituent peut-être le plus parlant des exemples historiques.

2. L'Arianisme et sa condamnation : fenêtre sur le divin.

Arius naquit dans la seconde partie du III^{ème} siècle. A cette époque, le Christianisme n'a toujours pas droit de cité dans l'Empire romain, même s'il se répand à une vitesse fulgurante dans toutes les strates de la société. La foi chrétienne est celle des catacombes : une foi vive, intense et enflammée dont le contenu peut paraître simple a posteriori et sans grands développements dogmatiques. Les principaux documents magistériels de l'époque, tels que l'Histoire nous les a transmis, consistent pour la plupart en des Symboles ou résumés de la foi, tous identiques en substance, et qui confessent l'unité de Dieu, la Trinité des Personnes en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, ainsi que l'Incarnation rédemptrice.

Ce cadre dogmatique restreint - étant donnée la situation difficile rencontrée par l'Eglise naissante, n'oublions pas que Constantin ne donnera la Paix à l'Eglise qu'en 313 - laissait la porte ouverte à beaucoup d'incertitudes : entre autres, comment soutenir que le Fils est vraiment Fils, tout en demeurant égal en tout au Père ? N'est-ce pas là contredire formellement la notion même de filiation qui sous-entend l'inégalité du fils d'avec le principe dont il procède ?

A partir de 318, Arius, prêtre de l'Eglise d'Alexandrie, tranche le nœud gordien en affirmant que le Fils a eu un commencement et qu'il a été tiré du néant. Malgré les premières condamnations de son évêque, saint Alexandre, Arius ne désarme pas et reçoit bientôt le soutien d'un ancien condisciple devenu évêque, Eusèbe de Nicomédie, qui lui écrit une lettre d'encouragement que rapporte saint Epiphane : « tu penses bien Arius ; prie pour que tous pensent comme toi, car il est évident que ce qui a été fait n'était point avant d'avoir été fait : ce qui se fait commence d'être ».

Prélat influent à la cour en raison des liens tissés avec la propre femme de l'empereur Constantin, Eusèbe prit naturellement la tête du parti arien et permit la

diffusion de l'hérésie naissante dans les hautes sphères politiques et religieuses de l'Empire.

Au-delà des nombreux soubresauts de l'Histoire qu'il serait trop long d'exposer, ce qu'il convient de mettre en relief, c'est la réaction solennelle du Magistère, qui, lors du concile de Nicée, condamne l'arianisme éclairant ainsi un peu plus le mystère de Dieu : réunis à Nicée en 325 autour du pape et de l'empereur, trois cents dix-huit évêques vont définir à l'issue de leurs travaux : *nous croyons Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu (...) engendré et non fait, consubstantiel au Père (...) Quant à ceux qui disent : il fut une durée où le Fils n'existait pas (...) ou qu'il est d'une autre substance, ou changeant et muable, l'Eglise catholique les anathématise.*

Le terme consubstantiel - Ομοουσιος en grec - se trouve ainsi défini dogmatiquement par le Concile. Terme non explicitement biblique, il trouve néanmoins son fondement dans l'Ecriture Sainte : *mon Père et Moi sommes Un* (Jean X, 30), *Tout ce que mon Père possède est Mien* (Jean XVI, 15). Le Magistère en usant de la définition d'une vérité et de la condamnation de la proposition contradictoire, exprime ce qui, jusque là, demeurait encore implicite : le fait que la substance de Dieu est d'une plénitude telle qu'elle peut être à elle seule, sans se diviser ni s'amoinrir, le théâtre des relations entre les trois Personnes divines.

Il revient à saint Thomas d'Aquin d'avoir saisi en profondeur, dans le silence de la prière, cette haute vérité, et d'avoir mis plus tard en lumière combien l'action intérieure de Dieu - action qui se résume à Contempler et Aimer - est si riche qu'elle multiplie les Personnes divines sans atteindre l'unité de Son essence. Le dogme défini à Nicée a pleinement joué son rôle d'intelligence de la foi : et c'est bien l'erreur condamnée d'Arius qui permit tout cela...

Saint Augustin, à presque seize siècle de distance, a fort bien compris le rôle du dogme et de l'hérésie dans le développement de l'Eglise : laissons le clore lui-même ces rapides réflexions. *Puisque rien n'est plus vrai que le principe : il faut des hérésies nombreuses afin de manifester parmi vous les chrétiens éprouvés, sachons tirer également parti de ce bienfait de la Providence divine. Ceux qui deviennent hérétiques, en effet, n'en erreraient pas moins s'ils restaient dans l'Eglise. En étant sortis, ils rendent de très grands services, non point en enseignant le vrai qu'ils ignorent, mais en stimulant les catholiques charnels à rechercher le vrai, et les spirituels à le pénétrer (...) Si l'orgueil n'existait pas, il n'y aurait pas d'hérétiques (...) Mais s'il n'y en avait pas, alors que le peuple élu n'a pas encore atteint la plénitude du développement qui lui est promise, on serait beaucoup trop paresseux dans la recherche de la vérité.* (St AUGUSTIN : *De vera religione* VIII et XXV.)

Jean-Baptiste Guyon †

Mardi 8 décembre 2009

**Fête de l'Immaculée Conception
de la Très Sainte Vierge.**

**Messe solennelle (avec diacre et sous-diacre)
au prieuré Sainte Anne à 18h30**

suivie de la procession aux flambeaux.

Venez nombreux !



Le Bureau de la Section des Anciens Retraitants
02-96-39-30-18

Cher(e) Ancien(ne) Retraitant(e),

Nous avons tous recueilli de grands bienfaits de notre dernière retraite spirituelle. Nos résolutions étaient fermes et fortes. Mais...le temps a passé, la vie de tous les jours nous a repris... Et les résolutions se sont estompées peu à peu, au point de rendre inopérantes les grâces demandées !

Ne ressentez-vous pas un besoin de ranimer la flamme ?

La S.A.R (section des anciens retraitants) est présente à Lanvallay, pour nous entraider.

Son but est double :

- concourir à consolider notre vie chrétienne en organisant des réunions et des recollections, pour faire de chacun de nous un véritable apôtre du Christ, comme nos prêtres nous le demandent.

- Mettre en place des départs collectifs pour des retraites spirituelles dans toute la France.

Pour cela, nous avons besoin de chacun de vous.

Aussi nous vous invitons à prendre contact avec nous, en toute simplicité et esprit de charité, afin d'aider la petite équipe qui se dévoue pour la S.A.R

Recevez l'assurance de notre dévouement. Que Sainte Philomène, patronne de notre S.A.R, avec saint Ignace, nous permettent d'avancer ensemble dans la voie de la sainteté.

Le bureau

Pèlerinage de Lourdes -

Témoignage d'un « piscinier »

Lourdes, c'est la terre choisie par Marie, c'est l'eau de la sainte Vierge. Et voir éclater, sur le visage de tous ceux qui ressortent de la piscine, la joie et la paix, c'est un petit peu de paradis qui nous vient dans le cœur.

Cette année, j'ai eu la grâce de servir en piscine n° 1 (il y a cinq piscines, côté hommes) celle qui est réservée aux grands malades, grabataires, paralysés...

- Je revois cet homme – 45-50 ans- en fauteuil roulant ; il arrive, le visage dur, fermé, les yeux baissés, se laissant tout juste faire. Et pourtant, il pouvait à peine se tenir debout, ayant en plus un bras atrophié, complètement inerte. On le baigne, à quatre. A la sortie, je prends son regard et là quelle émotion ! – un sourire d'enfant éclaire tout son visage et il nous serre les mains : « Merci, oh, merci... »

- Cet autre git sur son grabat, les yeux ouverts mais aveugles. Tous ses membres sont déformés : il paraît

totallement insensible. A six, on le met sur un brancard adapté. On le plonge : un cri terrible. On revient dans la première pièce, on lui met une petite statue de la Sainte Vierge dans ses pauvres doigts crispés, déformés. Et alors – nous avons tous les larmes aux yeux – il l'embrasse, il l'enlace avec un amour, une force, une délicatesse ! quelle foi ! quel bonheur !

Et à chaque fois, on se quitte avec peine, comme des amis de toujours. Et ils nous remercient, comme si tout venait de nous ! Alors que l'on fait si peu, nous si petits devant la Sainte Vierge et devant eux.

Il faut savoir que chacun peut être piscinier. On manque de bénévoles. Il suffit de venir 45 minutes avant l'ouverture des piscines (9h00 et 14h00) et, passant par la porte gauche, on s'inscrit. Et voilà. Et, on reçoit, en plein cœur, toute cette joie, toutes ces grâces qui éclatent et illuminent.

Rendez-vous au prochain pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes les 23-24-25 octobre 2010 (avant dernier dimanche d'octobre)

Un piscinier.

LA CAMPAGNE CONTRE LE TRAVAIL LE DIMANCHE CONTINUE !

La réunion de lancement d'une campagne contre le travail le dimanche s'est tenue à Lanvallay le 19 octobre en présence de monsieur l'abbé Barrère, une cinquantaine de fidèles du prieuré, mais aussi de St Briec, de St Malo et de Rennes y assistaient. Nombreux sont les participants qui, à l'issue de la réunion, se sont inscrits comme membres actifs de la campagne et se sont engagés à écrire à leur maire ou aux gérants de grande surface pour leur faire part, en tant que catholiques, de leur opposition à la loi Maillé qui favorise l'ouverture des magasins le dimanche.

L'intérêt de cette action est certes de chercher à limiter la tendance à l'ouverture des commerces le dimanche, mais tout autant de faire savoir à nos concitoyens que les catholiques ont leur mot à dire dans l'organisation et le fonctionnement de notre société. C'est pour aider à faire passer ce message que nous avons créé l'association Chrétienté en Bretagne.

Ceux qui n'ont pas assisté à cette réunion peuvent encore participer à cette action qui est loin d'être terminée. Ils peuvent mener quelques mini-actions parmi celles suggérées ci-dessous.

Ecrivez à votre maire

Vous écrivez à votre maire ou au maire de la commune où vous faites habituellement vos courses pour lui faire part de votre hostilité à l'ouverture des magasins le dimanche

Ecrivez au gérant d'un magasin

Vous savez ou vous craignez que ce magasin ouvre le dimanche, vous écrivez au gérant pour lui dire votre désapprobation et vous lui dites que vous irez faire vos courses ailleurs

Envoyez un mail à vos élus

Présentez vous comme électeur de sa circonscription et manifestez lui votre opposition à l'ouverture des magasins le dimanche (vous trouverez son adresse sur www.assemblee-nationale.fr), idem pour votre sénateur

Rédigez un mot dans la boîte à idées du supermarché

Mettez un mot dans la boîte à idées, dénonçant l'ouverture des magasins le dimanche, à défaut rédigez un mot en ce sens sur le cahier de réclamation

Adressez une lettre pour le courrier des lecteurs du journal local

Adressez votre demande au rédacteur en chef du journal en lui demandant de publier votre lettre au courrier des lecteurs (joignez votre lettre, en la limitant à cinq ou dix lignes).

Si vous souhaitez recevoir un modèle de lettre à expédier, adressez un mail à chretienbretagne@yahoo.fr ou téléphonez à M. Chrissetment au 06.83.30.3151

Le Triangle d'Or

On est bien dans le « Triangle d'Or ». Pas celui de l'immobilier (St MALO - DINARD - DINAN), mais celui des Tradis (LANVALLAY- St PÈRE - St SERVAN) : Un Prieuré, une Ecole, trois lieux de culte, six prêtres, et un nombre d'œuvres important ...

Mais pensons-nous seulement à tous ceux qui dans la région ne nous connaissent même pas ?

Il y a mille et une façon de faire de l'apostolat : de la prière à l'action concrète, en fonction de sa disponi-

bilité, ses compétences, ses talents, mais surtout de sa volonté (comme dirait St Thomas).

On entend déjà des voix s'élever pour dire que de l'apostolat, elles en font tous les jours. Seulement, si au lieu de rester seul, on se met à plusieurs, il y a un effet amplificateur considérable, surtout si on se place sous l'autorité de la Sainte Vierge.

Alors, si vous choisissez le rôle du bon Samaritain, faites-vous connaître au 02 23 17 15 66 ou au Prieuré. Si au contraire vous vous contentez de celui du lévite, on peut hélas craindre pour vous beaucoup d'embonpoint (spirituel).

NB : le 5 décembre après-midi, un véhicule sera disponible pour aller voir comment cela se passe à ANGERS.

Nos petites annonces

A VENDRE

→ Disponible immédiatement : brûleur pour chaudière à fuel de marque GEMINOX (St Thégonnec) et Citerne métallique de 1500 l pour fuel domestique.

Faire offres au 02 23 17 15 66

A LOUER

→ Studio, 19m², Rue Ange Blaize, RENNES (35), rue calme, proche gare, métro, bus, RDC, côté jardin avec accès jardin, cave, abri 2 roues, kitchenette équipée, SDB, prise téléphone, sortie eau pour lave-linge. Appartement refait récemment, chauffe-eau neuf. Disponible de suite, Caution 1 mois. 305 € + 45 € de charges incluant électricité et eau (aucune charge complémentaire). L de Chalain, Tél : 06.80.25.49.89

Annonces et nouvelles

- Intention de la Croisade Eucharistique du mois de décembre : *Pour que les retraites spirituelles sanctifient beaucoup d'âmes.*
- La prochaine réunion de la croisade Eucharistique se déroulera le samedi 5 décembre 2009 de 9h30 à 12h00.
- Intention de la Croisade du rosaire du mois de décembre : *En réparation des blasphèmes contre l'Immaculée Conception.*

Dates à retenir.

- Du 30 novembre au 8 décembre : Neuvaine de prières préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception. On peut prendre la prière de Saint Pie X que l'on trouve dans le livre bleu (connu de tous) et joindre les litanies de la Très sainte Vierge avec trois invocations de « *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous* ». Les prêtres du Prieuré feront également cette neuvaine.
- La récollecion des enfants de chœur pour préparer la grande fête de Noël se déroulera le jeudi 24 décembre de 9h30 à 17h40. Il y aura le chant des 1ères vêpres de Noël à 17h00 et vraisemblablement un match de foot au cours de l'après midi.
- La dernière récollecion des enfants de chœur s'est déroulée la veille de la Toussaint. A cette occasion il

décembre à 20h15 au Prieuré sainte Anne. Cycle thomiste.

- La prochaine par M. l'abbé BARRÈRE, mais c'est en janvier 2010, la date exacte sera précisée.

Session théologique pour les prêtres.

- M. l'abbé GUYON est parti une semaine (du 23 au 28 novembre) au prieuré Notre Dame du Pointet pour suivre avec d'autres prêtres de la Fraternité des cours de théologie. C'est la troisième année que ces cours sont organisés pour les prêtres. Le thème étudié cette année est celui de l'Eglise et c'est M. l'abbé GLEIZE, professeur au séminaire d'Ecône (Suisse) qui donnera l'essentiel des cours. Les prêtres doivent se retremper régulièrement dans la théologie catholique si belle pour élever l'âme vers les réalités surnaturelles et si apte à fortifier la foi. Bien sûr ils le font dans leur prieuré de manière personnelle et avec leurs livres, mais il est bon qu'ils reçoivent aussi un cours oral. C'est aussi un moyen de ne pas se laisser prendre par les erreurs subtiles du modernisme qui défigure tout l'enseignement traditionnel et vide les dogmes de leur substance. Au mois de février ce sera le tour de M. l'abbé Barrère (du 8 au 12 février) qui se rendra au séminaire de Flavigny pour suivre les mêmes cours et un peu plus tard ce sera enfin M.



Récollecion des enfants de chœur



Les quatre champions

Il y a eu un concours de liturgie et nous avons récompensé les quatre meilleurs du groupe afin d'encourager les jeunes à bien connaître les rites et le sens des règles liturgiques et qu'ainsi le culte serve à la plus grande gloire de Dieu et au développement de la piété de tous.

- M. l'abbé GUYON renouvellera pour trois ans ses engagements dans la Fraternité Saint Pie X au cours de la messe du 8 décembre au Prieuré Sainte Anne à 18h30.

Instructions.

- La prochaine instruction au Prieuré Sainte Anne sera donnée par M. l'abbé FRAMENT le lundi 7 décembre à 20h15 : thème : « *les discussions doctrinales avec Rome : situation actuelle* »
- La suivante par M. l'abbé GUYON le lundi 21

l'abbé Frament (du 12 au 16 avril) qui se rendra au prieuré de Gastines, près d'Angers. Ainsi tous les prêtres de la Fraternité en France recevront pour vous le donner par la suite l'enseignement de la foi. « Tradidi quod et accepi.. », « on transmet ce qu'on reçoit. »

Quêtes impérées.

- Nous vous remercions de votre générosité pour la quête du dimanche 18 octobre faite à la sortie des messes pour soutenir les missions de la Fraternité Saint Pie X. Prieuré Sainte Anne = 545,80 € ; Chapelle Ste Anne de St Malo = 86,80 € ; chapelle Saint Hilaire = 247,03 € ; chapelle Saint Yves = 281,00 € ; chapelle Saint Pierre-Saint Paul = 514, 21 €. C'est donc un total de 1674,84 € qui a été

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

donné pour aider cette année l'apostolat en Afrique où œuvrent courageusement plusieurs de nos prêtres et notamment beaucoup de Français et même quelques Bretons !

- La prochaine quête impéree dans nos chapelles sera destinée à soutenir nos écoles entièrement libres qui doivent faire face à de nombreuses charges financières (c'est un vrai miracle moral qu'elles puissent encore subsister et se développer malgré les difficultés de toutes sortes). Elle aura lieu après la messe du dimanche, le 14 mars 2010. Aujourd'hui il est important pour vous de savoir que ce que vous donnez sert effectivement à aider les œuvres qui propagent la foi catholique de toujours. Nul doute que Dieu nous demandera des comptes sur ce que nous avons fait pour le développement de son Eglise qui à notre époque est si malmenée par ses ennemis de toutes sortes.

Rappel des honoraires de messe :

- Messe : 16 €. Neuvaine : 160 €. Trentain : 640 €.

Denier du culte.

- Pour le denier du culte nous vous ferons parvenir les feuilles de demande au moment du carême 2010 afin de simplifier votre comptabilité concernant la demande des reçus fiscaux. Pendant un certain temps nous avons dû anticiper dès la période de l'Avent notre demande mais toujours avec l'intention de la rétablir dès que possible pour l'année en cours. Merci pour votre générosité qui est une aide indispensable au bon fonctionnement du prieuré et des chapelles.

Table de presse.

- L'ordo liturgique 2010 est disponible sur nos tables de presse. Il contient le calendrier des saints, des fêtes d'obligations et des dimanches. Egalement il renferme

les adresses des prieurés et des chapelles de la tradition en France et dans le monde.

- Pour la fête de Noël nous allons réapprovisionner notre table de presse.
→ Nous proposons déjà de très belles cartes de vœux pour vos proches et amis.

Pèlerinage à Prague :

- Pèlerinage à l'Enfant Jésus du samedi 26 au jeudi 31 décembre 2009. Avec le mouvement catholique des familles, sous la direction spirituelle de M. l'abbé LORANS.

Naissances et baptêmes :

- **Enguérand JANSON de COUET**, né le 21 octobre, baptisé le 31 octobre 2009.
→ **Catherine THOMAS** née le 02 novembre, baptisée le 7 novembre 2009.
→ **Arthur de BEAUREGARD** né le 16 novembre, baptisé le 28 novembre 2009, 6^{ième} petit enfant de M. et Mme Alain du PLESSIS VAIDIÈRE.
→ **Ewen d'ACREMONT**, né le 12 novembre, baptisé le 21 novembre 2009.

Mariage.

Vont recevoir le sacrement de mariage.

- Le mardi 29 décembre 2009 à 14h30, en la Collégiale de Thouars (Deux-Sèvres) : M. **Matthieu GRAFF** et Melle **Alix LE CONTE**.

Décès

Nous recommandons à vos prières :

- Monsieur **André SUHARD** décédé le 13 novembre. La messe de funérailles a été célébrée en l'église Saint Pierre Saint Paul à Rennes le mercredi 18 novembre. RIP.

- 20 déc. Vente de chocolats dans nos 4 chapelles.

→ L'Atelier remercie les paroissiens de nos chapelles, pour l'accueil réservé à son marché de Noël de Lanvallay.

- Les membres de l'Atelier se réuniront, pour faire un bilan, et tirer les Rois, le mardi 12 janvier 2010. Réservez déjà votre après-midi.



L'Atelier du Cœur Immaculé de Marie

vous annonce :
le :

- 18 déc. Marché de Noël à l'école Ste Marie

| Chapelle Saint-Hilaire (Saint- Brieuc) | Chapelle Sainte Anne (Saint - Malo) | Chapelle du Sacré-Cœur (Lanvallay) | Chapelle Saint Yves (Guer) | Chapelle Saint Pierre et Saint Paul (Rennes) |
|---|--|---------------------------------------|------------------------------------|--|
| 48 rue de Brocéliande 22000 Saint-Brieuc | 52 rue Jean XXIII 35400 Saint-Malo | Avenue de Beauvais 22100 Lanvallay | 17 rue Rencontre 56380 Morbihan | 44 rue du Manoir de Servigné à Rennes (route de Lorient) |
| Dimanche messe à 10 h 00 | Dimanche messes à 8 h 30 et 10 h | Dimanche messes à 8 h et 10 h 30 | Dimanche messe à 18 h 00 | Dimanche messe à 10 h 30 |

- La Messe est célébrée chaque jour au **Prieuré Sainte-Anne** à 11 h 00 sauf le vendredi : 18 h 30 . Ces horaires peuvent être soumis à des modifications, indiquées le dimanche aux annonces. Chapelet tous les jours à 19 h 00.

- A **Saint-Malo** : Messe célébrée le mardi et jeudi à 18 h 30 et les premiers vendredi et samedi du mois à 18 h 30.

- A **Saint-Brieuc** : Messe célébrée le mercredi à 18 h 30 durant la période scolaire

- A **Rennes** : Messe le mercredi à 18 h 30 ; le vendredi à 18 h 30.

- A **Guer** : Messe chantée à 10 h 00 le jour de Noël ; pas de Messe à 18 h 30 ce jour là.